

*Le Secrétaire Général  
de la  
Présidence de la République*

Paris, le 01 SEP. 2007

**ARRIVÉ LE**  
- 4 SEP. 2007  
**MAIRIE de SAINT-LARY**

Monsieur le Maire,

La réintroduction d'ours slovène dans les Pyrénées s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux de la France qu'il nous est aujourd'hui très difficile de dénoncer.

Pour autant, cette politique suscite de vives réactions, dans la mesure où elle ne semble pas avoir été suffisamment menée avec l'expertise et l'appui des populations locales.

⇒ Il n'est pas question dans l'immédiat d'envisager de nouvelles introductions d'ours dans les Pyrénées.

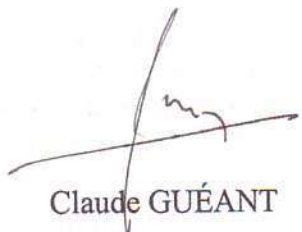
Je crois au contraire nécessaire de mener une évaluation très approfondie de la politique qui a été menée sous tous ses aspects y compris budgétaires.

Par ailleurs, toutes les propositions émises par les responsables locaux doivent être expertisées sur le terrain. Cela ne préjuge en rien d'une suite positive donnée à ces demandes. Mais, il semble inconcevable d'y répondre sans cette expertise partagée.

⇒ J'ajoute enfin qu'aucune politique ne peut être menée sans l'adhésion de la population locale.

Telles sont les orientations que le Président de la République a donné au Gouvernement. Soyez assuré qu'il suit ce dossier avec beaucoup d'attention et de considération pour vos préoccupations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Claude GUÉANT

Monsieur Gérard DUBUC  
Maire de Saint-Lary  
Roure Portet  
09800 SAINT LARY